



SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

METTRE EN CAPACITE LES TERRITOIRES EN CONJUGUANT DIVERSITE ET EGALITE

22 MARS 2017

Le troisième forum thématique a été organisé le 22 mars 2017, sous forme d'ateliers de travail, pour co-construire les objectifs du SRADDET sur la ligne directrice « mettre en capacité les territoires en conjuguant diversité et égalité ».

Des tableaux de propositions d'objectifs ont ainsi été examinés au sein des trois ateliers de travail (un par orientation).

Ces objectifs restaient des exemples qui ont été discutés, complétés, amendés et priorisés lors des ateliers de travail.

Les compléments des participants figurent en bleu

(3) Le nombre vote par objectif figure en parenthèse à la fin de l'objectif

Règle : 5 gommettes par participant

Une mise en commun à l'issue de chaque atelier puis une restitution par le Président d'atelier en plénière ont permis de synthétiser les productions sur chaque orientation.



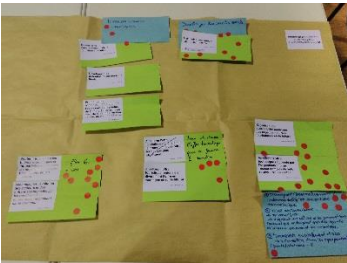
ORIENTATION 1 : CULTIVER LES ATOUTS DES TERRITOIRES, REALISER LEUR POTENTIEL ECONOMIQUE ET HUMAIN

Président : Roger DIDIER, Conseiller régional, Vice-Président à l'aménagement du territoire

Consultant : Marie BOUCHET, Algoé / Thibaut CASTAN, Algoé

Intention stratégique/table	Objectifs priorités	Synthèse à chaud
1. Conforter le rayonnement des Métropoles Hôte de table : Guillaume DUVAL, Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur 10 participants 	• Favoriser l'articulation entre réseaux régionaux et réseaux de transport métropolitains et urbains (aéroports, ports, multi-modalité, services, inter-région) (13) • Améliorer le cadre de vie des métropoles (quantité/qualité, logements, équipements, services, ...) (9) • Accompagner le positionnement géostratégique de Provence-Alpes-Côte d'Azur en hub télécoms de rang mondial (8) • Dynamiser / développer l'offre d'enseignement supérieur / Accompagner le développement de la recherche (6) • Renforcer l'offre de formation aux métiers du numérique et structurer l'offre d'emploi / rapprocher de la demande (5) • Renforcer la coopération avec les grandes métropoles voisines de PACA (3) • Favoriser le développement et le rapprochement des activités de production, d'enseignement et de formation, de recherche et développement / Structurer des écosystèmes / Structurer et relier, mettre en réseau (2) • Accompagner le déploiement de services numériques publics et privés innovants dans les domaines de l'emploi, de la mobilité, de l'éducation, de la santé, de la culture, du développement économique, etc. (2) • Soutenir les projets d'intérêt national dans leur recherche d'excellence économique et environnementale (échelon européen et régional) (1) • Favoriser la visibilité internationale des établissements et pôles d'enseignement (0) • Conforter le rayonnement des métropoles dans leurs fonctions d'innovation économique, culturelle et touristique (0) • Favoriser la complémentarité des métropoles en ciblant leurs points forts respectifs (0)	Rayonnement des métropoles → métropole instituée et métropole vécue (ex: Gap), complémentarité Objectifs: • Articuler les métropoles et leur dynamisme aux territoires (réseaux de transport et numérique) • Renforcer les métropoles: cadre de vie, formation aux métiers du numérique et enseignement supérieur

2. Accompagner les stratégies de développement intégré des territoires, en fonction de leurs spécificités Hôte de table : Marc JOANNY, Service parcs naturels régionaux et territoires ruraux 13 participants 	• Inventer un modèle rural régional qui fasse référence à l'échelle nationale (chapeau) (1) 1. Faire des territoires ruraux, des territoires porteurs d'innovation et de créativité (10) • Structurer le secteur des industries créatives en s'appuyant sur les savoirs faire locaux (artisanat, arts du spectacle,...) et les TPE (5) • Favoriser l'émergence de pôles d'excellence hors métropole (4) 2. Conforter les organismes de formation implantés au cœur des territoires (7) • Promouvoir un développement économique respectueux des territoires (5) • Valoriser les fonctions des territoires hors métropoles (1) • Développer les activités au service des populations locales, hors métropole (1) • Promouvoir une innovation spécifique aux territoires dont l'adaptation aux dispositifs innovants (quels domaines ?) (1) • Accompagner les pôles économiques spécialisés (0) 3. Afficher des projets régionaux fédérateurs et mettre en capacité les territoires pour qu'ils y contribuent (projets locaux qui servent d'exemples pour des projets régionaux : expérimentation urbaine) (6) • Imaginer des dispositifs spécifiques d'intervention qui croisent les priorités des territoires et leurs contributions aux priorités régionales (1) • Relayer les politiques spécifiques mises en œuvre à l'échelle de certains territoires (0) 4. Développer les mobilités à l'échelle du territoire garantissant une connexion régionale (5) • Développer les énergies renouvelables dans les territoires ruraux (4) • Assurer la transition numérique au service du développement des entreprises, activités, start-up, ... (2) • Assurer la transition énergétique des territoires ruraux en lien avec les objectifs nationaux et régionaux (facteur 4) (0) 5. Axer le développement autour de l'économie circulaire (3) • Optimiser l'équilibre entre production et utilisation des ressources locales en engageant des démarches de maîtrise de la demande (capacité écologique et énergétique du territoire, capacités des réseaux de transfert) (2) • Promouvoir les petites industries agroalimentaires locales (production des territoires) (2) 6. Favoriser la diffusion de l'attractivité culturelle, du patrimoine et sa répartition sur l'ensemble du territoire (4)	Stratégies de développement intégré → Inventer un modèle de territoire rural • Structurer le secteur des PME par les savoir faire • Développement des activités de services à la population, aux entreprises et visiteurs • Rencontre entre les Projet de Territoire et les priorités régionales (logique ascendante) • Transition énergétique et numérique adapté aux territoire ruraux • Valoriser la qualité des ressources locales et développement de l'éco circulaire autour de ces productions • Diffusion de l'attractivité culturelle et du patrimoine dans son ensemble
	• Organiser une accessibilité maîtrisée des espaces naturels touristiques et de loisirs / Améliorer l'offre touristique régionale par l'organisation d'un réseau complet de vélo-routes – voies vertes	Promouvoir l'économie maritime, de la montagne et

3. Promouvoir l'économie maritime, de la montagne et du littoral Hôte de table : Philippe GUEDU, Direction du Développement des Territoires et de l'Environnement 11 participants 	/ Favoriser transport, désenclavement, intermodalité et couverture numérique / Favoriser la mise en tourisme : diversifier, acquérir une culture de la promotion touristique et des pratiques des sports et loisirs en mer et en montagne / Innover socialement et économiquement : plus investir dans les équipements (ports, stations, ...) (17) • Développer les circuits courts / Maintenir et encourager l'agro-pastoralisme (9) • Soutenir localement les filières économiques et industrielles en lien avec les objectifs Air-Energie-Climat, dont l'éolien offshore (filère bois, eau) / Accompagner l'évolution des secteurs et des entreprises impactées par les transformations numériques, notamment par la formation (9) • Développer les infrastructures nautiques / Conforter le développement de la croisière en région / Développer les potentialités du tourisme fluvial / Promouvoir et accompagner le développement de l'économie de la pêche, de la mer, de l'énergie en mer, de la déconstruction navale, du fret maritime... (3) • Améliorer l'offre touristique régionale par la promotion d'une offre touristique plus structurée Mieux structurer l'offre touristique pour en favoriser la promotion / Améliorer l'offre touristique régionale en diversifiant l'offre en montagne et sur le littoral (4) Ressources naturelles et culturelles • Préserver les espaces naturels non aménagés • Valoriser : eaux, énergies, vent, forêt/bois/agriculture, montagne/pente, paysage, quiétude, biodiversité, productions locales agricoles/artisanales, solaire, foncier (maîtriser l'accès aux sites) • Potentialiser : innovation, accès aux ressources, transport, mise en tourisme, diversification, investissement public/privé, circuits courts, désenclaver (y compris numériquement)	du littoral → Partir du potentiel des ressources naturelles (eau, paysage, biodiversité) • Valorisation des ressources locales (espaces naturels, productions agricoles, forêt) • Diversification (étendre la saisonnalité, circuits courts, mobilités douces, marketing- nautisme, fluvial, montagne) • Interconnexion: partage des ressources entre territoire, accessibilité et interconnexion des destinations • Innovation et formation: pour le maintien des services, le développement du numérique
---	---	--

ORIENTATION 2 : RECHERCHER LES EQUILIBRES SOCIAUX, ET L'EQUITE TERRITORIALE

Président : Eliane BARREILLE, Conseillère régionale, 6ème Vice-Présidente déléguée en charge de la ruralité et du pastoralisme

Consultant : Rémi LEFUR, Inddigo

Intention stratégique/table	Objectifs priorités	Synthèse à chaud
1. Réduire les inégalités sociales et la pauvreté Hôte de table : Eric BOUCET, Service Habitat et cohésion sociale 	• Développer un maillage adapté de transport en commun de qualité - réduire la dépendance à la voiture : <i>couverture horaire large pour toucher un maximum de salariés / Conserver et développer les multiples moyens de transport afin de conserver une mobilité équitable de tous (5)</i> • Développer la présence des services publics dans les zones rurales et dans les quartiers "difficiles" : <i>être attentif et préventif dans le développement de zones périurbaines (actuelles et futures) et donc éviter le développement de ces espaces dans les SCoT/PLU (4)</i> • Promouvoir l'égalité hommes/femmes (femmes plus pauvres en général) : <i>par la discrimination positive ? (3)</i> • Favoriser la péréquation et la mutualisation des services ressources pour atteindre un objectif partagé (3) • Favoriser les lieux de proximité en renforçant les interventions publiques en matière de maintien/développement des services publics, commerce de proximité, transport public et équipements publics (3) • Lutter contre la précarité énergétique dans les territoires les plus concernés (2) • Proposer une politique ambitieuse de l'habitat et si possible territoriale (logements adaptés pour tous) (2) • Traiter la problématique de l'école : <i>proximité, plus de moyens, ouverture sur le monde/sur l'ensemble des médias (1)</i> • Favoriser la démocratie participative (1) • Accélérer le déploiement d'infrastructures de données et de réseaux fixes et mobiles performants pour la population, les entreprises et les services publics : <i>couverture numérique pour tous (fibre) (1)</i> • Poursuivre et accompagner les interventions liées à la politique de la ville / <i>Désenclaver les quartiers prioritaires (1)</i>	• Territorialiser les richesses: - Politique de logement adaptée - Intégrer la précarité énergétique et la vulnérabilité aux changements climatiques • Faciliter l'accessibilité aux études supérieures des populations précaires - Implantation de cellules universitaires - Prendre en compte l'isolement des personnes via : ✓ Maintien des services publics de proximité ✓ Engager un travail prospectif concernant les secteurs périurbains, avec de nouveaux enjeux qui apparaissent aujourd'hui ✓ Favoriser les déplacements en transports en commun avec des horaires adaptés (le numérique ne fera pas tout, notamment dans les secteurs ruraux) • Priorités:

	• Faciliter le logement des jeunes actifs dans les zones d'emploi où l'immobilier est particulièrement cher (1) • Former les salariés afin d'anticiper les transformations par le numérique de leurs métiers (0) • Favoriser la création et l'implantation des jeunes travailleurs dans les zones rurales non métropolitaines (0) • Maintenir l'accès aux services en zone de montagne et dans les territoires ruraux, dont l'offre de soins + MSAP (Maisons de Service au Public) (0) • Favoriser les critères de temps d'accès (0)	- Développer la présence des services publics - Favoriser la mutualisation des services
--	---	--

2. Promouvoir une stratégie régionale de la connaissance Hôte de table : Jean Baptiste CHABERT, Service Connaissance et Prospective 	Stratégie - Ouvrir la connaissance aux acteurs économiques avec l'open data (6) Principes d'action - Structurer l'observation régionale, l'articuler avec l'observation des territoires mais des interprétations locales : logique de subsidiarité (4) - Prendre en compte l'enjeu de l'interterritorial (données transrégionales, transfrontalières) (2) Dispositifs et réseaux d'acteurs - Créer et promouvoir un réseau Connaissance et Territoires (enjeu de la participation de la société civile et des grands opérateurs) (5) - Associer les personnes rencontrées du moyen et de l'arrière-pays à la connaissance des territoires (3) - Valoriser les initiatives locales (ex : réseau des géomaticiens des Alpes du Sud) (2) Outils - Valoriser le CRIGE : ouverture des données à la société civile, enjeu de réseau (3) - Mutualiser les outils d'observation, d'analyse et de connaissance par un référentiel commun (1) - Mobiliser tous les acteurs dans le développement des connaissances, formation (valorisation, offre de formation) (0) Objets - Développer des approches pluridisciplinaires et des outils pour améliorer la connaissance de l'eau et de ses usages et la diffuser / Lie observation et action : si pas de suivi, pollution de l'eau / Prendre en compte cet enjeu pour le massif alpin : usage et consommation locale de l'eau (des milieux naturels menacés) (4) - Enjeu par rapport à la planification (surtout le volet énergétique au plan intercommunal) (2) - Enjeu de la qualité et de la valorisation de la donnée (1) - Enjeu de l'accès au numérique : THD (1) - Les thèmes d'observation : eau, biodiversité, logement, transport, mobilité, économie (1)	- Stratégie : - Démocratiser la connaissance pour éclairer les débats publics - Produire des diagnostics partagés pour des actions partenariales - Principes d'actions : - Structurer l'observation territoriale en lien avec les niveaux régionaux et inter-régionaux (dont frontalier) - Avec un principe de subsidiarité - Dispositifs et réseaux d'acteurs - Créer et promouvoir les réseaux d'acteurs - Mobiliser les pôles universitaires - Impliquer les initiatives locales, les réseaux informels... - Outils : - CRIG = un modèle de mutualisation des savoirs - Développer la formation à l'usage des données garant de leur qualité - Production d'un référentiel partagé, ascendant et descendant, pour la planification notamment - Préalable : infrastructure numérique
--	---	--

		• Objets : - Environnement, dont l'eau et ses usages (notamment dans le massif alpin) - Les mobilités - Mais aussi économie, habitat... • Priorités : Démocratisation de la donnée - Développement de l'économie de la connaissance
3. Concevoir les modalités de désenclavement des territoires	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : NOUVELLES SOLIDARITES TERRITORIALES NUMERIQUE • Prioriser Accélérer le déploiement d'infrastructures de données et de réseaux fixes et mobiles performants notamment des territoires isolés pour la population, les entreprises et les services publics (couverture numérique, nouveaux modes de travail et d'accès aux services en zones rurales ou isolées) (2)	• Numérique : - Développer les infrastructures - Renforcer l'accès aux usages et aux services • Eau :

Hôte de table : Didier LE GALL, Service Montagne et massif Alpin



- Désenclaver les territoires ruraux par une couverture numérique complète dans le cadre de la stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (ScoRAN), lorsque l'initiative privée s'avère insuffisante (1)

EAU (1)

- Améliorer l'accès à l'eau des secteurs non sécurisés ou mal desservis / Refonder le pacte territorial sur le partage de l'eau (territoire et usage) (4)
- Encourager les solidarités territoriales et les interactions entre les territoires ruraux, périurbains et urbains (ressource en eau et risques d'inondation) : solidarité des moyens financiers (1)

MOBILITE PHYSIQUE (1)

- Structurer et organiser l'offre de transports collectifs et les parkings relais, ainsi qu'encourager les pratiques de partage bien adaptées au monde rural (covoiturage, véhicules partagés ou en libre-service...) : insuffisant, à maintenir et étoffer (4)
- Assurer le désenclavement des départements ~~alpins et des territoires de montagne~~ par les réseaux de transports les plus efficaces et les mieux adaptés (axes régionaux stratégiques) : essentiel (3)
- Assurer les liaisons inter-régionales y compris de tourisme (2)
- Promouvoir l'interopérabilité : non concurrence des modes de transport (2)
- Développement des solutions de transport à la demande pour favoriser le désenclavement des territoires ruraux ou urbains mal desservis (0)
- S'appuyer sur le développement des nouvelles formes de mobilités et leurs services associés pour assurer le désenclavement des territoires. Envisager des solutions de mobilité inversée (ex: bibliobus) (0)

SERVICES A LA POPULATION (1)

- Mobiliser le potentiel du numérique afin de mettre en réseau les équipements (maisons régionales de santé, sites d'éducation, etc.) et améliorer la qualité des services qu'ils délivrent (pas seulement par le numérique) (4)
- Mutualiser les services dans des MSAP (Maisons de Service au Public) (2)
- En zone enclavée, rapprocher les services des habitants par des solutions alternatives en alliant mutualisation et accessibilité numérique (1)

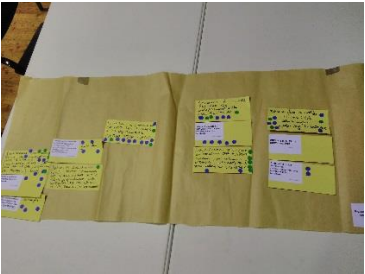
- Refonder le pacte territorial sur le partage de l'eau
- Encourager les solidarités sur l'eau, en termes de ressources mais aussi de risques
- Prendre en compte les interactions entre les territoires ruraux, périurbains et urbains
- Mobilités :
- Mobilités essentielles : développer les axes régionaux stratégiques, notamment les liaisons interrégionales (lien avec le tourisme)
- Mobilités accessoires :
- ✓ Maintien des transports collectifs existants
- ✓ Organiser le covoiturage, parking relais...
- ✓ Renforcer l'interopérabilité des offres
- Services à la population :
- Mobiliser le potentiel numérique pour mettre en réseau les équipements
- Mutualiser les services (MSAP...)
- Rapprocher les services des habitants par des solutions alternatives : mutualisation, numérique...

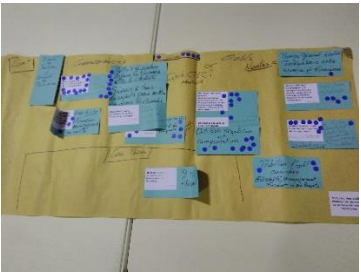
		• Priorités : Partage de l'eau - Transports collectifs - - Mobiliser le potentiel numérique Synthèse : contribue aux solidarités territoriales mais aussi au développement économique des vallées
--	--	--

ORIENTATION 3 : IMPULSER ET ANIMER LE DEVELOPPEMENT AU SERVICE D'UNE DIVERSITE DE TERRITOIRES ET DE SITUATIONS

Président : Alix ROCHE, Délégation Connaissance Planification Transversalité

Consultant : Judith BAUDELET, Algoé

Intention stratégique/table	Objectifs priorités	Synthèse à chaud
1. Prendre en compte la spécificité des territoires Hôte de table : Véronique VOLLAND, Service Planification Régionale et territoriale 	• Développer une nouvelle forme de coopération entre territoires : gestion des ressources, économique (alpages, eaux, ...) (14) - Définir un dispositif de solidarité écologique passant par une contribution urbaine aux financements du territoire naturel (exemple) (4) - Développer des solidarités et échanges entre territoires amont et aval pour la gestion de l'eau et la prévention des risques, ressources (exemple) (3) - Notion de solidarité : intérêt commun en s'appuyant sur le développement des spécificités de chacun (ex : NY, Munich), interdépendances (1) • Traiter et prendre en compte les franges et les dynamiques inter-territoires / Assurer la solidarité écologique entre les territoires (12) • Mettre en place des outils à la bonne échelle, selon les enjeux et selon l'organisation des territoires (9) • Garantir à l'échelle régionale les complémentarités entre territoire (8) • Identifier les enjeux en fonction des territoires ruraux, périurbains, urbains, métropolitains pour adapter les règles (7) • Adapter les règles du SRADDET selon la nature des risques sur les territoires (5) • Redéfinir la ou les échelles de contractualisation entre la Région et les territoires (2) • CRET à l'échelle EPCI / SCOT / OIR / PNR (0) • Accentuer la solidarité entre les territoires en matière de gestion des risques et de partage des ressources • Définir une typologie de territoires pour l'adaptation des règles: typologie selon la géographie, selon la place dans l'armature urbaine, le nombre d'habitants ... • Articuler les feuilles de route territorialisées • Passer d'une solidarité intra-usages à une solidarité inter-usages et inter-territoires	• Notion de solidarité, de responsabilité, d'équilibre à avoir • Typologie des enjeux et approche fonctionnelle • Créer des formes de coopération (solidarité écologique, contribution urbaine, gestion des risques, franges...)

2. Mobiliser des outils et ressources régionales au service de tous les territoires Hôte de table : Annick GIRAUDOU, Direction des Infrastructures et des Grands Equipements 	• Accompagner les territoires en ingénierie de la connaissance : <i>collecte, utilisation sur les territoires, rôle d'administration de la Région / Mettre à disposition, diffuser les données à toutes les collectivités, s'ouvrir à tous les experts pour mettre en commun les données (22)</i> • Développer des outils (chartes, contractualisations, conventionnement...) et moyens d'actions sur des problématiques ciblées (centres-villes, quartiers défavorisés, ...) / Développer des actions d'inter territorialité (contrats de réciprocité) <i>et d'internationalité / Outils de régulation et de compensation (17)</i> • Soutenir la structuration d'une ingénierie publique ou semi-publique : <i>au-delà de la plateforme, outils, acteurs/tiers financeurs, mutualisations, ex : SPL pour éclairer les choix (connecter avec l'ingénierie de la connaissance) (9)</i> • Organiser la lisibilité de la boîte à outils régionale (dispositifs, critères d'attribution) / <i>Développer des outils, contrat de réciprocité (7)</i> • <i>Communiquer (5)</i> • Utiliser l'EPF pour accompagner une politique foncière plus durable, rationnelle et lisible en matière de logement et de foncier économique <i>(vision globale et régionale) (4)</i> • Partager un benchmark avec les autres régions, sur les espaces limitrophes, avec un partage des enjeux <i>avec les élus : formation, accompagnement aux outils (3)</i> • Mobiliser l'effort européen pour désenclaver les territoires <i>(mal formulé) / Mobiliser l'outil européen (lisibilité, accompagnement, formation aux projets) (3)</i> • <i>Poser un principe général d'action : indépendance entre ingénierie et financement (1)</i> • Atteindre la justice territoriale sur la base d'une vision partagée <i>(cohérence, complémentarité, organiser une non concurrence) (0)</i> • <i>Diversité des territoires = diversité des points de vue (0)</i>	• Atteindre la justice territoriale sur la base d'une vision partagée - Nécessité d'outiller la connaissance, - Éviter l'éparpillement / Renforcer la visibilité de la boîte à outil régional • Organiser la régulation entre les territoires - Garantir à l'échelle régionale la complémentarité des territoires (non concurrence) notamment pour adapter les règles voire pour redéfinir les échelles de la contractualisation
	• <i>Assurer la cohérence entre la stratégie et les projets locaux mis en œuvre (8)</i> • Associer la société civile <i>et les conseils de développement</i> aux stratégies territoriales / <i>Faire monter en compétence les acteurs de la société civile / Se doter de moyens pour faire vivre la pertinence de la société civile (7)</i>	• Faire converger la gouvernance : le lieu de la gouvernance du SRADDET

3. Instaurer ou promouvoir de nouvelles modalités de gouvernance Hôte de table : Alix ROCHE, Délégation Connaissance Planification Transversalité 	• Instaurer un collège des territoires au sein du CESER (7) • Faire des passerelles entre CTAP et CESER (6) • Mettre en place des conférences d'échanges inter-SCOT + Région (6) • Favoriser les modalités de coopération entre Région, SCoT, PETR, ... (6) • Prolonger le SRADDET par un dispositif d'accompagnement et d'évaluation (critères d'évaluation, quel suivi ?) (5) • Définir un mandat régional pour la nouvelle génération de Contrat de Plan Etat-Région, issu de la stratégie du SRADDET (5) • Exprimer des objectifs précis en matière de réciprocité territoriale (5) • Raccrocher l'AGORA à la gouvernance du SRADDET / Faire le lien (3) • Faire converger les conseils de développement à l'échelle des territoires en cohérence avec le SRADDET (3) • Mobiliser les ressources du numérique ("civic tech") pour renouveler les modalités de participation de la population aux processus de concertation / de décision (3) • Créer une conférence régionale de l'aménagement du territoire, issue de la CTAP et élargie à tous les acteurs de l'aménagement, pour débattre de la mise en œuvre du SRADDET, des nouveaux enjeux, et des évolutions nécessaires (3) • Faire de la CTAP le lieu d'une gouvernance stratégique partagée pour suivre la mise en œuvre du SRADDET (1) • Promouvoir les lieux de mise en cohérence des priorités de développement (CTAP, CTEC), en faire un outil pour accompagner et coordonner les projets de territoire (0) • Inciter à l'agilité des dispositifs d'action publique pour penser la dynamique et l'ajustement et développer des expérimentations et des lieux d'innovation (0) • Associer les gouvernances de l'eau aux gouvernances de l'aménagement du territoire • Définir des modes de gouvernance adaptés à la responsabilité de chef de file intermodalité (0)	- Une commission issue de la CTAP mais élargie aux acteurs du territoire concerné par le SRADDET (instances de concertation des autres schémas) - Organiser le dialogue avec la société civile (question des ressources, montée en compétences) • Avec quelques points de vigilance - Cohérence entre stratégie et mise en œuvre : contractualisation, suivi-évaluation, lieux de régulation - Ingénierie / financeur • Mandat régional autour du SRADDET dans le cadre de la négociation du CPER
--	---	--

ETAIENT PRESENTS :

Conseil Régional

Roger DIDIER, 13^e Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et du logement

Eliane BAREILLE, 6^e Vice-Présidente déléguée en charge de la ruralité et du pastoralisme

Béatrice ALIPHAT, Conseillère régionale (excusée)

Paul MOURIER, Directeur Général des Services, Conseil Régional PACA

Serge MORO SIBILOT, Cabinet, Conseil Régional PACA

Alix ROCHE, Directrice de la Délégation Connaissance Planification Transversalité, Conseil Régional PACA

Pierre GUEYDON, Directeur Adjoint, Conseil Régional PACA

Danièle GRILLOT, cheffe de service, Conseil Régional PACA

Jean-Baptiste CHABERT, chef du service connaissance prospective

Véronique VOLLAND, Cheffe du Service Planification Régionale et Territoriale

Catherine BALGUERIE-BAIS, chargée de mission au Service Planification Régionale et Territoriale

Lorraine MAZUR, chargée de mission au Service Planification Régionale et Territoriale

Isabelle TURCHETTI, chargée de mission au Service Planification Régionale et Territoriale

Barbara VACCARIZI, chargée de mission au Service Planification Régionale et Territoriale

Nathalie MONCEL, cheffe de projet au service connaissance prospective

Laurence CANTALOUBE-KIM, service connaissance prospective

Didier LE GALL, chef de service montagne, Conseil Régional PACA

Franck REBAUDENGO, service habitat, Conseil Régional PACA

Christel FRAN CART, Conseil Régional PACA

Laurent BES OZZI, Conseil Régional PACA

Guillaume VIDAL, Conseil Régional PACA

David GRZYB, chargé de mission, Conseil Régional PACA

Nils GINESTOU, Conseil Régional PACA

Gilles GIORGETTI, Conseil Régional PACA

Conseil Economique Social et Environnemental Régional PACA

Gilles MARCEL, Conseil Economique Social et Environnemental Régional (excusé)

Catherine ALEXANDRIDES, Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Madeleine HADOU, membre, Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Jean-Pierre GAULARD, Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Administrations d'Etat

Dominique GIARD, chef de projet, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

Chantal GALLIERE, chargée de mission, Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes

Alexandre GAUTIER, Directeur Adjoint, chef du service études et diffusion, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Conseils Départementaux

Joseph ANTONINI, responsable aménagement du territoire et urbanisme, Conseil Départemental du Var

Michelle BOTRINI, cheffe de projet, Conseil Départemental du Var

Rémi BLEYNAT, chargé de stratégie territoriale au Conseil Départemental du Var

Jean-Pierre SEVAL, responsable cellule SI & TIC, Conseil Départemental du Var

Pascale BONNAFOUX, Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence

Geneviève PRIMITERRA, Conseillère départementale, Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence

Jean-Christophe CONUS, chargé de mission, Conseil Départemental du Vaucluse

Jérôme SCHOLLY, Directeur Général des Services, Conseil Départemental des Hautes-Alpes

Métropoles

Cyril BLANC, Métropole Aix-Marseille Provence

Laetitia BERTHIER-FLANDIN, Métropole Aix-Marseille Provence

Estelle TEELUCK, territoire pays d'Aix, Métropole Aix-Marseille Provence

Communautés d'Agglomération

Claude BOUTRON, Vice-Président, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Roger GRIMAUD, Conseiller Communautaire, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Martine FLOUROU, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Bernard SARCIN, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Laurence ALLIX, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Dominique BERTIN, Directeur Général Adjoint développement territorial, Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération

Armel LE HEN, Vice-Président, Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération

Robert DESVAUX, chargé de mission, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Francis HERMITTE, 2^e Vice-Président, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Patrick VIVOS, 13^e Vice-Président, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Sébastien ARNOUX, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Renaud ROUQUETTE, technicien, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Caroline POIRE, cheffe de service affaires générales, Communauté d'Agglomération Dracénoise

Communautés de Communes

Frédéric ARNOUX, membre de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Laure DI FURIA-FACHE, responsable du pôle ADV et urbanisme, Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Isabelle BONHOMME, chargée de mission SCOT à la Communauté de Communes du Briançonnais

Stéphane BARELLE, chef de pôle ADT, Communauté de Communes du Briançonnais

Jean-Louis CHEVALIER, Communauté de Communes du Briançonnais

Paul FABRE, Président, Communauté Territoriale Sud Lubéron

Jacques DECUIGNIERES, Communauté Territoriale Sud Lubéron

Frédérique LOVISOLO, Directrice Générale des Services, Communauté Territoriale Sud Lubéron

Flore PERERA, Directrice aménagement du territoire, Communauté Territoriale Sud Lubéron

Eloïse FOURNIER, chargée de mission, Communauté de communes Alpes d'Azur

Sarah VOISIN, chargée de mission, Communauté de communes Alpes d'Azur

Pascal RUIZ, chargé de mission urbanisme, Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat

Claire ACCOSSANO, responsable du Pôle Aménagement du Territoire, Transports de la Communauté de Communes Cœur du Var

Syndicats Mixtes

Philippe PICON, Directeur, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance

Alain FARJON, Syndicat Mixte SCOT du Bassin de vie d'Avignon

Marc JUILLET, Directeur de l'aménagement du territoire, Syndicat Mixte Pays de la Provence Verte

Marc BEYNET, délégué, Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise

Myriam REYNAUD BANUS, Directrice, Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise

Emmanuelle BOUVIER, chargée de mission, Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Daphné KHALIFA, Directrice, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Communes

René MOREAU, Maire de Veynes

Jean-Pierre MARTIN, Adjoint au Maire, Commune de Gap

Jean-Louis BROCHIER, Vice-Président, Commune de Gap

Véronique GREUSARD, Conseillère municipale, Commune de Gap

Betty DEGRIL, Conseillère municipale, Commune de Gap

Chantal PAPIN, Conseillère municipale, Commune de Gap

Jean-Paul CATTARELLO, Directeur Général des Services Techniques, Commune de Gap

Luc ROHRBASSER, Directeur Général Adjoint, Commune de Gap

Gérard BERNERD, Directeur de Cabinet, Commune de Gap

Alexandre LANA, service communication, Commune de Gap

Parcs naturels régionaux

Patrick COHEN, responsable du service urbanisme paysage, Parc Naturel Régional du Lubéron

Lionel TARDY, Directeur, Parc Naturel Régional des Baronnies provençales

Valérie RIVAT, Directrice, Parc Naturel Régional du Queyras

Chambres consulaires

Christophe GLORIAN, Conseiller référent Aménagement du Territoire à la Chambre de Commerce et de l'Industrie PACA

Rémi COSTORIER, Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes

Jean-François COLLOMBIER, Secrétaire Général Adjoint, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région PACA

Agences d'urbanisme

Gilles PERILHOU, Directeur, Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)

Pierre MAZZELLA, Directeur Général, Agence d'urbanisme Pays d'Aix Durance (AUPA)

Daniel DROZ-VINCENT, Directeur, Agence d'urbanisme de l'Aire Toulonnaise (AUDAT) Var

Benoit PARENT, agence d'urbanisme région grenobloise

Autres organismes publics

Didier LAPACHERIE, Etablissement Public Foncier PACA (EPF)

Olivier VANEYCKE, chef de projet, Etablissement Public Foncier PACA (EPF)

Organisations privées

Françoise BERNERD, chargée de mission, Syndicat d'études pour le tunnel de Montgenèvre

Valérie ROSSI, Présidente, Syndicat d'études pour le tunnel de Montgenèvre

Jean-Hubert FELIX, directeur des affaires publiques, Réseau de Transport de l'Electricité Méditerranée

Pierre-Fabrice SIROT, responsable d'études décisionnelles, Réseau de Transport de l'Electricité

Carol BEZOMBES, chargée de mission, Pôle Capenergies

Mathieu THOUSEAU, attaché de communication, GRTgaz

Claire LE BERRE, chargée d'affaires publiques, GRTgaz

Laurence JOURDAN, déléguée auprès des collectivités territoriales des Alpes du Sud

Christophe ENDERLE, CEREMA Méditerranée

Nicolas LUTTRINGER, UNICEM PACA

Sylvain GENDRE, chef de projet, ENEDIS

Sébastien MATHERON, ENEDIS

Christian PELLETIER, ENEDIS

Michel JACOD, France Nature Environnement

Georges OLIVARI, Directeur, Maison Régionale de l'Eau

Bernard PATIN, Société Alpine de Protection de la Nature (SAPN)

Raymond PELLOUX, Secrétaire Adjoint, NOSTERPACA

Ugo CEZANNE, groupe La Poste

Jean-François CHABAUD, ingénieur d'études et fonciers, EUROVIA

Syndicats

Richard GHIS, FSU PACA

Personnes

Patrick PROST

AMO SRADDET

Judith BAUDELET, ALGOE

Thibault CASTAN, ALGOE

Marie BOUCHER, ALGOE

Rémi LEFUR, INDDIGO